

L'écho marmanhacois

avril / mai / juin 2022

N° 8

P.4 // Dossier : Le budget 2022

P.6 // L'Estaplou ouvre ses portes

P.10 // Parole aux associations

// Edito

Marmanhacoises, Marmanhacois,

A peine sortie de la crise sanitaire qui a révélé aux usagers l'état dégradé de nos services publics en particulier nos hôpitaux, nous sommes spectateurs d'une guerre en Ukraine qui a et aura des conséquences économiques, sociales et humanitaires.

Nous entrons dans une période de turbulences et il faudra payer le « quoi qu'il en coûte ». L'effort sera porté par les contribuables et les collectivités qui devront faire 10 milliards de baisse des dépenses. Les dotations vont diminuer, les frais de fonctionnement vont exploser ; par ailleurs les petites communes souffriront car l'Etat subventionne principalement les projets inter ou supra communautaires.



La rénovation de l'Estaplou est terminée : le relais petite enfance va reprendre ses activités après 3 mois d'arrêt dû à une panne de chauffage ; la médiathèque est ouverte le samedi matin, la salle des jeunes bientôt ainsi que la salle intergénérationnelle. En revanche nous n'avons pas de candidature d'assistante maternelle pour la MAM et il n'est pas possible de faire une mini crèche : la subvention européenne (FEADER : 172 000€) ne sera pas versée avant 1 ou 2 ans et ne peut pas être utilisée pour un autre usage pendant 10 ans (nous avons eu aussi la mauvaise surprise de ne pas bénéficier du remboursement de la TVA concernant les travaux de la MAM soit 50 000€). Le remboursement annuel de l'emprunt est de 37 000€, il faut ajouter les frais de fonctionnement. Je sais qu'il faut avaler ce projet mais la digestion est difficile.

J'aurais préféré être plus optimiste mais il faut affronter la réalité et non nous voiler la face. Nous sommes obligés de différer certains projets.

Néanmoins nous avons 2 bonnes nouvelles :

- Le recrutement d'une cantinière (titulaire aussi du CAP petite enfance) afin de pourvoir au départ en retraite bien mérité de Jeanine. Nos « bouts de choux » continueront de profiter d'une cuisine familiale et de bonne qualité.
- L'interpellation de l'auteur des dégradations et démontage des panneaux tant les nôtres que ceux de la Région. Le jeu de cache-cache est terminé, nos cantonniers vont pouvoir se consacrer à leurs tâches habituelles. Ne leur en voulez pas de ne pas être partout à la fois car en plus du temps perdu à nettoyer et remonter les panneaux, ils doivent faire le travail à deux au lieu de trois du fait de l'arrêt maladie de leur collègue à qui je souhaite un bon rétablissement.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et un bel été.

Michel Cosnier
Maire de Marmanhac

// Vie municipale - Flash Infos

Visite de Monsieur le Député Vincent DESCOEUR

Mercredi 13 avril, la commune a eu le privilège de recevoir le Député de la circonscription, Monsieur Vincent DESCOEUR.

Après la visite de l'usine COMBELLE sous la conduite de sa directrice Madame Elodie MORNET, Monsieur DESCOEUR a souhaité visiter l'Estaplou.

Puis nous avons eu, en mairie, des échanges (d'une durée de 3 heures) très constructifs sur nos projets en cours de réalisation (rénovation de la Cité Prat Marsau, salle de motricité à l'école) et à venir (voirie de Gimel et rue Jeanne d'Arc).



Nous avons évoqué les problèmes liés à l'obtention des diverses subventions qui, pour quelques-unes, nécessitent deux ans d'attente (comme le FEADER, subvention européenne pour l'Estaplou).

Toutes les parties se sont séparées ravies de ces échanges très amicaux.



Les élus à votre rencontre



Les rencontres dans les différents quartiers et hameaux de la commune se poursuivent. Le 12 mars dernier, ce sont les habitants de Péruéjols, Lalande et Le Couderc qui ont pu s'informer ou exprimer des demandes au sujet principalement de l'éclairage public, l'évacuation des eaux pluviales, le positionnement des containers, l'arrivée de la fibre ou encore l'aménagement du terrain de pétanque.

Ces échanges sont importants pour améliorer le cadre de vie de chacun et parfois faire émerger des projets. Ils reprendront dès le 3 septembre auprès des habitants d'Alquier, Auriacombe, Broize, Coussergues, Niocel et Roquenatou.

Emploi communal

La commune a recruté Madame Célia RIOL au poste de cantinière à compter du 16 mai, pour un CDD d'un an renouvelable. Cette embauche fait suite au départ en retraite de Jeanine GIBERT qui quittera ses fonctions à la mi-juin après de nombreuses années d'un dévouement sans faille tant pour assurer le ménage des locaux communaux que pour régaler nos petits écoliers. Nous la remercions et lui souhaitons un repos bien mérité.

// Le budget 2022

Le budget 2022 a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 05 avril 2022.



1. Contexte

Le budget 2022 a été construit entre deux contraintes dont les conséquences vont fortement influencer sur nos capacités d'investissement pour les années à venir, sans même tenir compte des incertitudes liées aux contingences nationales et internationales (COVID et guerre en Ukraine), dont nous commençons à sentir les effets : retards de livraisons en matière

d'approvisionnement, forte hausse des coûts dans tous les produits de nécessité, dont les carburants et combustibles. Sur une hypothèse d'inflation calculée au début 2022 à 3,2 % avant la guerre en Ukraine, nous avons d'ores et déjà dépassé les 4 %. Voilà pour l'environnement national et international.

2. Des contraintes financières liées aux précédents emprunts

A cela s'ajoute, pour notre budget, la montée en puissance du coût de l'Estaplou dont nous commençons désormais à rembourser la dette. Ainsi, même avec la perspective d'un arrêt de 2 anciens emprunts en 2023, notre calendrier de remboursement passe de 4,5 années à 7,41 années en fonction de notre capacité d'autofinancement.

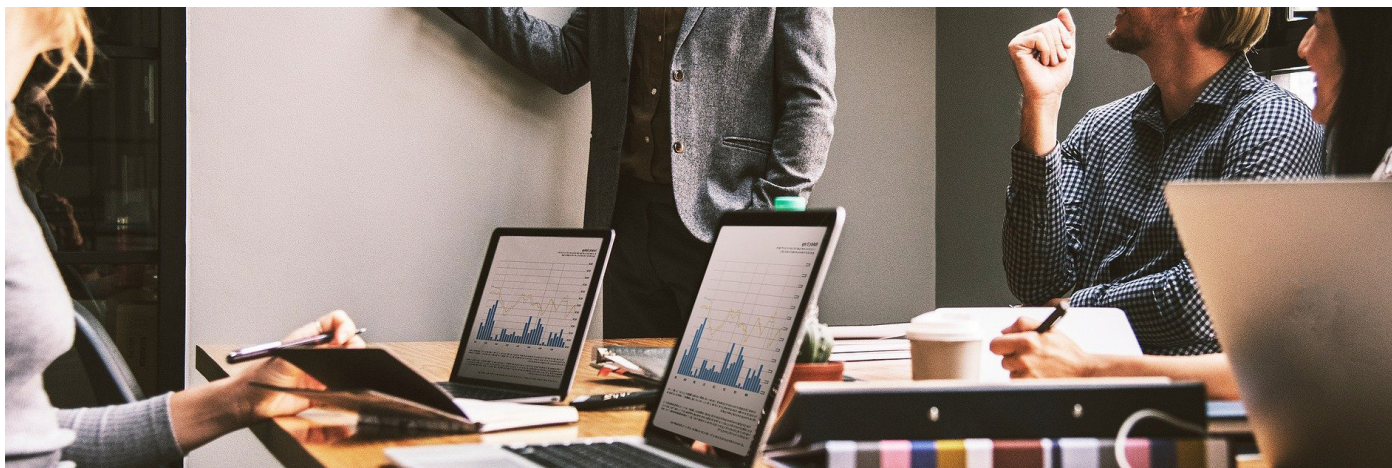
Pour une commune de notre strate, le seuil de 8 années pour rembourser les emprunts est considéré comme un seuil d'avertissement. En clair, tout autre projet d'envergure devra prendre en compte ce seuil à ne pas dépasser pour recourir à l'emprunt, qui reste possible mais sur des projets structurants.

3. Un financement en attente

Autre donnée à prendre en considération : le versement du fonds européen sollicité pour le même Estaplou, d'un montant de 172 000 €

(FEADER) dont les délais sont reportés au-delà de la raison sont imputés en recettes chaque année sans savoir quand ils seront versés.

Toutes ces données, dont nous avons eu connaissance lors de notre rencontre avec La Trésorière Principale ont été intégrées dans une perspective à court et moyen terme.



4. Méthode de travail

Nous avons même organisé deux séances de commission des finances pour envisager et intégrer les éléments qui nous ont été donnés.

La Première commission des finances s'est transformée en débat d'orientation budgétaire sur les budgets à venir, les arbitrages à mettre prioritairement en place, sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, sur les choix d'investissement et surtout sur les options budgétaires possibles : la fiscalité, que nous ne touchons pas cette année encore, la restructuration de la dette éventuellement, mais qui n'est pas nécessaire en 2022, les possibilités de la ligne de trésorerie, à moyen terme, les possibilités d'investir pour

les économies d'énergie etc.

A la deuxième commission des finances, et en regard des observations précédentes, c'est un examen du budget par chapitre auquel nous avons travaillé. Première conséquence, le budget de fonctionnement est maintenu en charges générales à 193 300 € ; les charges de personnel contenues à 274 100 €, et la fiscalité n'est pas augmentée. Pour les recettes, les impôts et taxes sont la principale recette à hauteur de 364 367 €.

5. Projet d'investissement

La section d'investissement comprend pour l'essentiel un programme de voirie d'un montant de 40 000 €, le mur du cimetière prévu en 2021 sera réalisé en 2022 pour 25 000 € (sur lesquels nous pouvons espérer une partie d'un fonds de concours de la CABA), l'achèvement de la salle de motricité de l'école pour 169 000 € et le lancement des études de la rénovation de la Cité Prat Marsau pour 2023.

Pour les recettes en investissement, le Fonds de Compensation de la TVA à hauteur de 112 000 €, les subventions des collectivités territoriales pour 8 630 €, pour les principales.

Vous avez des questions ou vous souhaitez des précisions ?

Vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat, le Maire ou l'adjoint aux finances pourra vous recevoir et vous répondre.

Les documents budgétaires sont consultables en Mairie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous écrire et vous aurez une réponse écrite.

// Mon Village au quotidien



L'Estaplou ouvre ses portes

Longtemps annoncé, souvent repoussé, le voilà qui entre enfin pleinement en service : l'Estaplou, ce bâtiment situé au centre du village, face au bar des amis, a ouvert ses portes au public le 30 avril. Après le relais petite enfance, présenté lors du dernier bulletin, ce sont donc 2 nouveaux espaces qui viennent d'ouvrir : la médiathèque et la salle intergénérationnelle.

L'espace médiathèque

Prenant place dans une ancienne cave voutée, en pierre, et meublée en partie par des réalisations des jeunes de l'IME, elle est **ouverte les samedis matin, de 9 h 30 à 12 h.**

Vous y trouverez bien entendu des livres, mais aussi des bandes dessinées et des DVD (à venir prochainement), à destination de tous les âges.

L'ensemble des ouvrages et ressources sont issus de dons, et de prêts de la médiathèque départementale. L'offre, qui sera renouvelée régulièrement, est en cours de construction, et de futures livraisons sont à prévoir. N'hésitez donc pas à suggérer des ouvrages ou films que vous souhaiteriez voir apparaître dans les rayons.

Au-delà de l'aspect documentaire, cette médiathèque se veut aussi un espace de vie et de rencontres. Des expositions et des activités en tout genre peuvent donc y prendre place. Photographes, conteurs et conteuses, peintres, couturiers et couturières... cet espace vous ouvre ses portes, quelle que soit la passion que vous souhaitez y partager.

Il est à noter que si ce lieu est un bien communal, il est actuellement géré par des bénévoles, pour l'instant au nombre de 4. Si vous désirez vous investir dans cet espace, votre participation est plus que bienvenue. Que ce soit pour organiser un événement éphémère ou pour la gestion hebdomadaire, les volontaires vous accueillent à bras ouverts. N'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec eux.



L'espace jeune et intergénérationnel

Second espace nouvellement inauguré : la salle intergénérationnelle.

Ouvert sur la médiathèque, il prend place dans la seconde salle voutée ainsi que dans l'espace donnant sur la rue. Meublé de tables et chaises, équipé d'un babyfoot, d'une télé et de jeux, il a pour but, comme son nom l'indique, de faire se rencontrer les générations.

Là aussi les rencontres peuvent être variées : soirée ou après-midi jeux, diffusion d'un événement sportif, tournois de baby-foot, jeux vidéo ou tout simplement discussions diverses... tout est prétexte à se rencontrer, quelle que soit la saison : abri pour l'hiver, ou recherche de fraîcheur en été.



Pour l'utiliser, c'est très simple :

la salle est en libre-service.

Il suffit de vous rendre à la mairie, d'accepter le règlement et de désigner un ou des référents qui prendront la responsabilité de la salle durant son utilisation.

Rendez-vous le 11 juin de 11h à 12h

Afin de finaliser l'aménagement du lieu avec les jeunes, une réunion est prévue le samedi 11 juin de 11 h à 12 h. Le but : impliquer les jeunes utilisateurs et utilisatrices de la salle, connaître leurs envies et besoins, afin de terminer, ensemble, l'équipement du lieu (canapés, fauteuils, petits appareils, jeux...).

Ce sera aussi le moment de présenter le fonctionnement et finaliser avec eux, les conditions d'utilisation de l'espace.

Petits et grands (disons de 10 à 18 ans, mais tout le monde est accepté), on vous attend donc nombreux et nombreuses le 11 juin, pour venir partager votre vision dans votre nouvelle salle !

Retour sur la dernière opération de nettoyage

Dans la lignée de celle de l'automne dernier, une nouvelle campagne de nettoyage citoyen s'est déroulée samedi 14 mai.

C'est au petit matin, afin d'éviter les fortes chaleurs, qu'une dizaine de bénévoles de tout âge se sont retrouvés à la mairie. Après un rapide café pour discuter des lieux à nettoyer, les hostilités ont démarré : direction les dessus de Gimel, pour débarrasser ce qui semblait être une ancienne décharge de métaux, suivi du virage des Cerisiers, envahi de bouteilles et canettes en tout genre, pour finir par les abords du rocher de Pradines, malheureux refuge d'isolant goudronné.

Total de la collecte : un camion-benne entier, qui s'est dirigé vers la déchèterie des 4 chemins pour y être trié et traité.

Merci encore à tous les participants et participantes pour leur aide précieuse, en espérant que le volume des déchets collectés baisse d'année en année !



En route vers les chemins de randonnée !

Ramasser des déchets, c'est bien, mais avoir des sentiers de balade entretenus et accessibles, c'est tout aussi important.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le samedi matin du 18 juin pour élaguer, débroussailler, nettoyer et remettre en état certains chemins qui font le bonheur des randonneurs et randonneuses. Nous n'avons pas encore sélectionné les tronçons à entretenir, donc si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Pour vous inscrire ou nous indiquer des itinéraires qui nécessiteraient un peu d'entretien, vous pouvez le faire auprès de la mairie.

Mail : mairie.marmanhac@orange.fr / Téléphone : 04.71.47.30.43

On espère vous voir nombreux et nombreuses !

Collecte de vos encombrants et ferraille à Marmanhac

Pour faciliter la collecte de ces déchets lourds, la mairie mettra à disposition gratuitement 2 bennes pour récupérer vos encombrants et objets en ferraille.

Elles seront placées à côté du terrain de pétanque à partir du 10 juin jusqu'au matin du 13 juin.

Ne seront pas acceptés : pneus, bombonnes de gaz, amiante, produits toxiques et tous produits liquides.

Une butte de culture, qu'est-ce que c'est ?

Nous pourrions répondre tout simplement qu'une butte est un support de culture destiné à accueillir vos fruits et légumes. C'est bien, c'est simple mais est-ce que ça vous éclaire ?

Le mot butte est un mot valise qui englobe un grand nombre de supports de cultures. Il existe une grande variété de buttes différentes qui ont chacune des spécificités en termes de visuel rendu, de gestion, de durabilité, d'entretien, de fertilité, ...

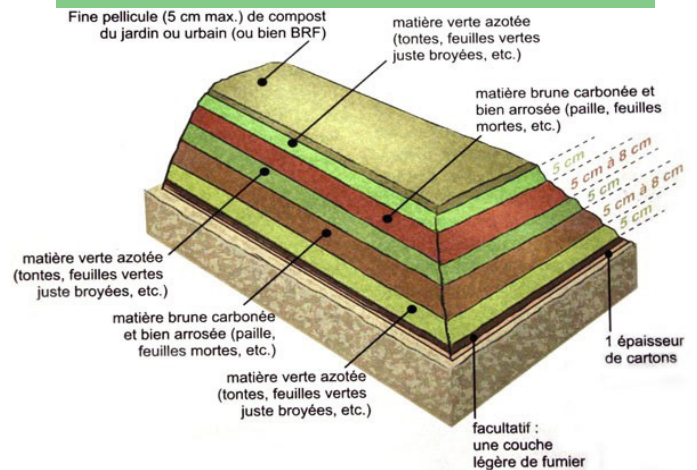
Avantages :

- **La fertilité** : Vous créez un environnement riche en biomasse grâce à la décomposition des éléments de la butte.
- **Le drainage** : la surélévation de la butte évite au sol d'être saturé en eau.
- **La surface** : En donnant du volume au sol, vous augmentez la surface de culture possible.

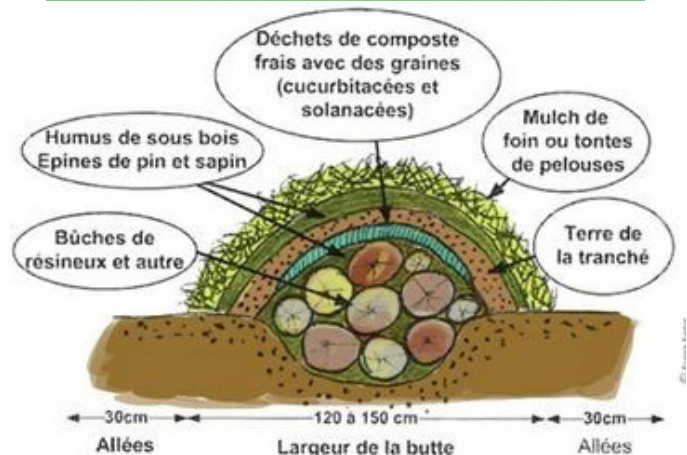
Inconvénients :

- **Énergivore** : Au moment de la conception, la butte va vous demander des efforts de mise en place et une quantité importante de matière première (bois, paille, terre, ...)
- **Durabilité** : En fonction de la conception, la butte sera plus ou moins éphémère (une butte en lasagne aura une durée de vie plus faible qu'une butte type Philippe FORRER)

BUTTE EN LASAGNE



BUTTE PHILIPPE FORRER



Point Info Législation : la cueillette

Il est interdit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, il est possible de ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Pour les plantations mitoyennes, les fruits sont recueillis à frais partagés par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

// Actions sociales - Parole aux Associations

Le Cochonnet marmanhacois sur tous les terrains du département

Fort de ses 53 licenciés (11 féminines et 42 masculins) soit une progression de 50% sur son effectif 2021 qui en comptait 36, le club de pétanque a déjà organisé le 21 avril 2022 les finales du championnat du Cantal triplettes Vétérans sur son terrain de La Campagne.

Le club était bien représenté puisque la veille, 4 équipes s'étaient qualifiées au Rouget pour participer à ces phases finales.

A noter les excellents résultats de ce début de saison, d'abord avec l'équipe féminine composée de Charlotte Gyre, Lucette Gerval et Josiane Moles qui est vice-championne du Cantal en Triplettes ne s'inclinant qu'en finale face aux filles de Murat tenantes au titre.

De leur côté, les équipes masculines ne sont pas en reste puisque la doublette composée de Cédric Gibert et Lionel Juban atteint les 8ème de finale du Championnat départemental en étant les seuls à avoir battu en phase de poule, l'équipe de Massiac, future championne du Cantal.

L'équipe triplettes vétérans composée de Alain Coudert, Bernard



Magne et Lucien Magne s'inclinent à domicile en finale contre l'excellente équipe de Saint-Flour.

Un autre résultat très intéressant à noter en Championnat départemental Tête à Tête avec l'excellent parcours de Laurent Chevalier qui a atteint les 8ème de finale à Ydes. Félicitations à tous les joueurs et joueuses qui ont remarquablement représenté le club durant ces Championnats.

Le Cochonnet marmanhacois organisera, en alternance avec les clubs voisins de Reilhac et de Jus-sac, ses concours ouverts à tous, les vendredis soir à 20h : le 3 juin - le 24 juin - le 15 juillet - le 12 août - le 2 septembre - le 23 novembre.

Tous ces concours se disputeront en doublettes sauf celui du 2 septembre qui sera en tête-à-tête.

Le Cochonnet marmanhacois en profite pour remercier l'ensemble des membres de la Municipalité y compris les agents municipaux pour leur disponibilité et leur aide, le Conseil Départemental ainsi que le Crédit Agricole et tous nos partenaires (artisans - commerçants - agriculteurs) pour leur participation à l'élaboration de notre plaquette présentant le club et au renouvellement de notre équipement vestimentaire pour participer à toutes les compétitions départementales, régionales et même nationales.

Futurs diplômés et nouveaux arrivants

La fin de l'année scolaire approche et avec elle, son lot de réussite aux examens et concours. Pour anticiper la cérémonie de félicitations aux diplômés qui se tiendra à l'automne prochain, nous invitons toutes les personnes qui passeront cette étape avec succès à se signaler auprès de la Mairie dès l'annonce des résultats.

De plus, nous rappelons que ce moment convivial réunira également les nouveaux arrivants dans la commune, qui peuvent eux aussi se faire connaître, dès à présent.

// Retour en images



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Afin de commémorer les 60 ans du cessez-le-feu marquant la fin de la guerre d'Algérie, un bouquet a été déposé rue du 19 mars 1962, ainsi qu'une gerbe au monument aux morts au cours de la cérémonie du souvenir.

Concours de belote

Le dimanche 27 mars, l'association des Genêts d'or organisait un concours de belote au foyer de Marmanhac.

Un beau succès avec la présence de quarante équipes.



Chasse aux oeufs de Pâques

Le comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs le 18 avril dernier dans le parc du château de Sédaiges. La manifestation s'est très bien déroulée sous une belle journée ensoleillée.

23 enfants étaient présents (dont 5 de Girgols / Tournemire), ils ont résolu de nombreuses énigmes et parcouru les moindres recoins du parc. Un goûter a été offert aux petits comme aux grands.

Après cette agréable après-midi, tous les enfants sont repartis avec un sac rempli de chocolats.

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations

N'oubliez pas que le comité est toujours prêt à accueillir de nouveaux bénévoles afin de passer d'agréables moments.

Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et l'après-midi de **12h30 à 16h30**. Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43** ou au **06.72.17.61.21**.

// Agenda municipal

07 juin	Voyage au musée Jacques Chirac/ forteresse Ventadour et visite d'une distillerie Pour les membres des Genêts d'or
11 juin	Réunion avec les jeunes pour l'aménagement de la médiathèque A l'Estaplou, de 11h à 12h
12 et 19 juin	Elections législatives Au foyer rural
18 juin	Nettoyage des chemins de randonnées Départ à la mairie, à 9h
25 juin	Inauguration de la salle des associations Salle communale en face de chez Pré (ancien cabinet médical), de 10h à 12h30
26 juin	Vide grenier Au terrain de pétanque
8 et 22 juillet	Marchés Gourmands Dans la cour de l'école
5 et 19 août	Marchés Gourmands Dans la cour de l'école
03 septembre	Rencontre avec les habitants d'Alquier, Auriacombe, Broize, Coussergues, Niocel et Roquenatou. Sur le commun de Broize, à 10h.
11 septembre	Repas des aînés par le CCAS
25 septembre	Fête du pain A Carvialle

Mairie de Marmanhac
2 place du monument et
des anciens combattants
15250 MARMANHAC
Tél : 04.71.47.30.43
www.marmanhac.fr

Bulletin municipal de Marmanhac N°8

Rédaction et mise en page :
Mairie de Marmanhac
mairie.marmanhac@orange.fr

Crédits photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :
i2s imprimerie
Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



*Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.*